

Petit journal de l'Environnement



**Du 20 au 30 mars : Semaine pour les alternatives aux Pesticides.
Soyons Tous Acteurs**

Actualités

La Semaine pour les alternatives aux Pesticides

Pendant les 10 premiers jours du printemps, période de reprise des épandages de pesticides, le public est invité à mieux s'informer sur les enjeux tant sanitaires qu'environnementaux des pesticides et sur les alternatives au travers de centaines de manifestations partout en France et dans une vingtaine d'autres pays.

Cet évènement est devenu incontournable. Il s'agit du temps fort de mobilisation citoyenne sur le dossier pesticides en France.

Le nouvel arrêté concernant l'épandage des produits phytosanitaires en phase de consultation au mois de février.

Cet arrêté qui va remplacer celui du 12 septembre 2006 est attendu par les associations en charge de l'environnement afin de renforcer la protection des cours d'eau et protéger la santé des personnes exposées aux épandages des pesticides. A suivre.

L'Hérault grignote ses terres agricoles à un rythme alarmant.

En une génération, l'emprise urbaine a triplé alors que la population n'a fait que doubler. Pour les agriculteurs, comme pour les associations de défense de l'environnement, cette situation ne peut continuer. A l'occasion de la révision des PLU et des SCOT, l'Etat alerte à son tour sur cette consommation effrénée d'espace et fixe un objectif précis : réduire de moitié d'ici à 2020 le rythme de consommation des espaces agricoles.

Protection de l'Outarde canepetière dans l'Hérault

L'outarde canepetière (*Tetrax tetrax*) est un des oiseaux les plus menacés des plaines cultivées de France. Elle fait partie des espèces protégées. La plus grosse population se trouve



dans la Crau (entre Arles et Marseille) mais on peut aussi l'observer dans le Gard et près de chez nous dans les plaines de Bessan. Dans le cadre du Plan National en faveur de l'outarde canepetière la LPO Hérault a participé à l'opération de comptage régional le 11 février 2017. En attendant de connaître les résultats, cette espèce est fragilisée par « la fermeture des milieux (friches herbacées notamment), la progression de la céréaliculture au détriment des surfaces herbacées (prairies, luzerne, pâture), le mitage de ces habitats, la cabanisation des espaces agricoles et l'urbanisation galopante.

A Cazouls l'Aigrette Garzette le long de la Boyne

En février, par un jour de pluie l'Aigrette garzette a été surprise par Daniel et son téléobjectif.

L'Aigrette garzette est une des espèces de petits hérons au plumage blanc



immaculé présentes à travers le monde. Suivant les circonstances, l'Aigrette garzette peut être silencieuse ou vocale. Lorsqu'elle est dérangée ou confrontée à un contexte d'interaction agressive, elle peut pousser un cri râpeux "raaah" isolé ou répété "krah krah krah". C'est le cri qu'on entend quand on la dérange sur ses lieux de pêche par exemple.

Alternatives aux pesticides et biodiversité

L'emploi des pesticides dans l'agriculture conventionnelle ne représente pas seulement un danger pour la santé à court terme mais une menace également pour la biodiversité, dont la préservation est essentielle à la survie de l'homme. La biodiversité repose sur un équilibre entre espèces vivantes. Savoir comment l'entretenir dans les terrains agricoles et dans les jardins est essentiel aujourd'hui.

La viticulture est une monoculture dans laquelle est volontairement maintenu un déséquilibre. Il s'agit de favoriser une espèce au détriment des autres. Dans ce système déséquilibré, les maladies et ravageurs peuvent proliférer en l'absence de concurrents.

Il est donc essentiel d'encourager le développement d'un milieu équilibré autour des parcelles de vigne.

Ce milieu équilibré va assurer une concurrence entre les espèces nuisibles à la vigne et les autres, qui aura pour effet d'éviter leur prolifération. Les dégâts ainsi causés sur la vigne vont être réduits, ne troublant pas la production de fruits et leur qualité. Les traitements contre les ravageurs seront ainsi diminués.

L'enherbement, les haies naturelles, les bandes fleuries, sont autant de zones où cette diversité d'espèces va pouvoir se développer. A partir de ces espaces, les espèces qui participent à la santé de la culture (les auxiliaires) pourront investir les parcelles de vigne. Ils pourront y trouver refuge lors des traitements de la vigne (notamment lors des traitements de lutte contre la cicadelle de la flavescence dorée, fatals aux populations d'auxiliaires).

La biodiversité des organismes du sol : micro-organismes (bactéries, champignons) mais aussi les arthropodes, lombrics, mammifères, etc. revêt la même importance.

Le cas des mycorhizes est spécifique. Ces champignons qui vivent en association avec les racines ont une action bénéfique sur la vigne. Ils facilitent l'absorption des éléments minéraux par la vigne, en augmentant sa surface de contact avec le sol. L'enherbement et la diminution des intrants semblent favorables à leur développement. Il est recommandé de diminuer autant que possible les doses de cuivre et de phosphore apportées au sol.

Dans les jardins, il est intéressant d'attire les oiseaux insectivores tels que les mésanges bleues et noires, présentes sur le territoire, ainsi que le pic vert qui s'attaque aux ravageurs tandis que les coccinelles, outre leurs actions pollinisatrices, sont utiles pour lutter contre les nuisibles.

Cultivons notre Avenir : Une rencontre souhaitée avec les acteurs du monde agricole !

Face aux constats inquiétants relayés par les médias, une démarche citoyenne est en cours pour favoriser le dialogue avec les agriculteurs et viticulteurs de nos territoires. L'objectif est de donner la parole à ceux qui sont en première ligne et les intégrer, avec leur accord, au processus de réflexion sur l'avenir de l'agriculture en milieu rural.

Espérons qu'ils soient nombreux à répondre à cet appel qui vise à dépasser les préjugés et mieux comprendre une réalité mal connue du public.

